



**Le Groupe Régional Côte d'Azur** participe activement à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, des télécommunications et des technologies de la communication et de l'information.

Le Groupe est présent dans l'organisation de nombreuses manifestations scientifiques. Il entretient, entre les membres, des relations suivies et des liens de solidarité.

Le Groupe favorise le développement des échanges entre les mondes de la recherche, de l'enseignement et les entreprises, sans oublier les jeunes ingénieurs.

[www.elec.unice.fr/seegreca.html](http://www.elec.unice.fr/seegreca.html) - [seegreca@wanadoo.fr](mailto:seegreca@wanadoo.fr)

L'Adriatic, 81 rue de France - 06000 Nice, France  
tél./fax : +33.(0)4.93.16.91.14

**Le Club 44 "Foudre" de la SEE** a pour vocation de fédérer les acteurs du métier de la protection foudre. Une bonne protection doit prendre en compte les effets de la foudre de façon globale et les intervenants doivent travailler de façon cohérente.

Trois thèmes majeurs y sont étudiés :

- formalisation des connaissances sur la physique de la foudre et notamment des modèles de protection
- la création et le maintien d'une base de connaissance sur la protection des installations contre la foudre incluant bien évidemment la prévention et la détection des orages
- la définition d'une méthode globale d'analyse du risque foudre et propositions visant à établir une filière qualité (rôle et formation des acteurs, etc.)

[www.see.asso.fr](http://www.see.asso.fr) - [alainrousseau@worldonline.fr](mailto:alainrousseau@worldonline.fr)

## Journée Foudre

Jeudi 30 mars 2006



### Inscription

Détacher le bulletin réponse, complétez le, renvoyez le avec votre règlement avant le 21 mars 2006 à :

SEE GRéCA

81 rue de France - 06000 Nice, France

### Lieu



Aéroport de Nice-Côte d'Azur

Terminal 1 – niveau 2

Centre Affaires - Salon Montréal

Tel.04.93.21.30.73 – fax.04.93.21.31.81

### Parking

Utiliser les parkings P2 ou P3. Un ticket de sortie vous sera attribué à l'accueil de la Journée.

**Pour tout renseignement complémentaire**

[seegreca@wanadoo.fr](mailto:seegreca@wanadoo.fr) - tél/fax 04.93.16.91.14



**Le phénomène physique**

**Analyse du risque foudre**

**Protection des structures**

**Protection des équipements**

**La détection d'orage**

**La normalisation et la  
réglementation**

**Applications pratiques**

Jeudi 30 mars 2006



**Terminal 1 – Centre Affaires**  
Salon Montréal

*Organisée par*

**SEE - Groupe Régional Côte d'Azur**  
**Le Club 44 "Foudre"**

*Avec le soutien de*



# La Foudre



La foudre est une manifestation de l'électricité d'origine atmosphérique comportant une décharge accompagnée d'une vive lumière (éclair) et d'une violente détonation (tonnerre). Le tonnerre est le bruit induit par la décharge électrique.

La foudre peut tomber directement sur le sol, les structures ou les lignes. Les conséquences peuvent être néfastes du fait de la propagation par conducteur ou par rayonnement. Le point d'impact du coup de foudre ne semble se déterminer que dans la partie inférieure de la trajectoire (aux environs de 300 m d'altitude). De nombreux facteurs locaux peuvent avoir une action sur la localisation de l'impact (arbres, bâtiments, cheminées, nature du sol, etc.).

La foudre peut entraîner les mêmes effets que tout autre courant circulant dans un conducteur électrique notamment des effets dus aux amorçages électriques, effets thermiques, électromagnétiques, etc.

En ce qui concerne l'atteinte d'une personne par un coup de foudre, il convient de distinguer plusieurs types de foudroiement. Ainsi des lésions générées par la foudre sont multiples : d'ordre neurologique, cardio-vasculaire, sans oublier les brûlures des tissus et des chairs, les lésions traumatiques, etc.

Les mesures de prévention et de protection sont indispensables.

La normalisation des installations électriques et les obligations de mise en conformité jouent un rôle primordial.

Photos Meteorage

# Journée Foudre

Programme 30 mars 2006

- 8h30 Accueil, enregistrement**
- 9h Ouverture, présentation**  
A. Rousseau (APS, Président du Club 44 et Président du Comité de normalisation foudre français)  
Y. Mori (Président de SEE Côte d'Azur)
- 9h15 La foudre, le phénomène physique**  
• La décharge de foudre, A. Zeddou (France Telecom R&D)  
• Paramètres caractéristiques, A. Rousseau (APS)  
• Effets nuisibles, P. Gruet (INERIS)  
*Questions-réponses*
- 10h15 Pause**
- 10h45 Analyse du risque foudre**  
• Analyse du risque, A. Rousseau (APS)  
*Questions-réponses*
- 11h15 Protection des structures**  
• Protection par paratonnerre, A. Lefort (INDELEC)  
• Conducteurs de descente et mises à la terre, P. Gruet (INERIS)  
*Questions-réponses*
- 12h15 Déjeuner**
- 13h45 La protection des équipements**  
• Protection des systèmes de puissance  
• Choix des caractéristiques des parafoudres  
D. Mignardot (Schneider Electric)  
*Questions-réponses*
- 14h30 La détection d'orage**  
• La détection d'orage, A. Voron (Prévention Foudre Service)  
*Questions-réponses*
- 15h00 La normalisation et la réglementation**  
• Protection et normalisation, A. Rousseau (APS)  
• La normalisation française, D. Mignardot (Schneider Electric)  
• La réglementation actuelle, P. Gruet (INERIS)  
*Questions-réponses*
- 16h Pause**
- 16h30 Applications pratiques**  
• Problèmes pratiques de protection foudre, D. Mignardot (Schneider Electric), A. Rousseau (APS)  
• Protection d'un site télécom,  
S. Person (France Telecom R&D)  
*Questions-réponses*
- 17h30 Table ronde - Clôture**

APF : Association Protection Foudre  
APS : Assistance Protection System  
INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques

✂-----✂  
**Bulletin réponse** SEE - Journée Foudre - jeudi 30 mars 2006  
Prénom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
Affiliation : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_  
Tel. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

### Droits d'inscription TTC (TVA 19,6%)

- 94 € Participation à la Journée Foudre (accès aux conférences, aux pauses, au déjeuner, parking offert)
- 83 € Prix du CD des exposés et des normes en cours.

### Règlement

- Virement bancaire à l'ordre de SEE Côte d'Azur, Caisse d'Épargne Côte d'Azur, 52 rue Bonaparte, 06300 Nice, Code banque 18315 - Code guichet 10000 - Compte n° 04 1820857 83 / 83, Code BIC CEPAFRPP831
  - Chèque en EUROS à l'ordre de SEE-GRéCA, 81 rue de France, 06000 Nice
  - Veuillez me faire parvenir les documents pour la formation professionnelle continue.
- Prière de retourner ce bulletin avant le 21 mars 2006, accompagné du règlement

### Annulation

En cas d'annulation notifiée par écrit et reçue avant le 27 Mars 2006, le montant de l'inscription sera remboursé moins 20% pour couvrir les frais administratifs encourus. Après cette date, il n'y aura plus de remboursement. Les remboursements auront lieu après la journée Foudre.